Virginie ALTEMIR
Gérard MIE
Audrey TOURON
Conseillers Municipaux
13430 EYGUIERES

Monsieur le Maire, Henri PONS,
Hôtel de Ville
Rue du Couvent
13430 EYGUIERES

À Eyguières, le 07 mai 2021,

Objet : Construction de la nouvelle école maternelle.

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'article L. 2121-13 du CGCT selon lequel « Tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération » et l'arrêt du Conseil d'Etat (CE, 5 avril 2019, Communauté de communes des villes solidaires, n°416542) qui précise que la demande de communication doit également être honorée par la mairie, bien que la date de la demande de communication soit postérieure aux délibérations invoquées par le demandeur, dans le cas où les documents demandés peuvent « être regardés comme étant nécessaires » pour que l'élu « puisse se prononcer utilement sur les affaires en cours (…) susceptibles de faire l'objet de délibérations à venir au cours desquelles les élus auraient à se prononcer sur les projets en cause », nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre **l'intégralité du dossier** de la construction de la nouvelle école.

À savoir :

- les études de définition initiale,
- les analyses comparatives des différentes solutions envisagées,
- l'appel d'offre formulée et le marché dans son intégralité (CCTP, CCAP, annexes particulières),
- les réponses reçues à l'appel d'offre et leurs évaluations,
- les compte-rendus des réunions de la commission d'appel d'offre,
- en réalisation, les compte-rendus de réunion de chantier avec le maître d'œuvre.

et tous autres documents nécessaires à la pleine connaissance de ce projet et de sa réalisation.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage ayant été retenue nous souhaitons obtenir également les éléments la concernant : expression de besoin, appel à concurrence, contrat et financement.

Dans l'attente de votre retour, nous vous adressons l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Copie à (lettres suivies):

- Madame Sandrine Pozzi, 1ère adjointe,
- Monsieur Laurent Boyer, 2ème adjoint délégué aux travaux,
- Monsieur Florent Picard, 4ème adjoint délégué aux finances,
- Monsieur Georges Bouquet, 6ème adjoint délégué à la sécurité,
- Madame Myriam Natali-Torner, 7ème adjointe déléguée à l'éducation.

Virginie ALTEMIR



Gérard MIE



Audrey TOURON

